**CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**Mercredi 18 novembre 2020**

 **synthese**

**Informations générales**

* FFB

La liste de **Franck Riehm** a gagné les élections avec un score de + de 59 %. **Guy Beniada** est Trésorier et **Serge Plasterie** Secrétaire Général. **Patrick Bogacki** est Président Délégué à l’international.

Vice-Présidents :

**Jean Pierre Geneslay** chargé des Compétitions

**Martine Marié** chargée des relations avec les Clubs

**Emmanuelle Monod** chargée des relations avec les Comités

* Compte rendu de la réunion des présidents de Comités du 3 novembre :

La FFB souhaite faire circuler au maximum les informations remontant des Comités tant par rapport aux activités organisées, à la formation et aux difficultés financières.

La FFB a relancé Bridge au Quotidien, évolution : il faut s’inscrire directement sur internet.

La FFB a décidé de mettre en place pendant 6 semaines un « Tournoi de Solidarité » sur BBO tous les jours (sauf le dimanche) à 14h

Tournoi de 18 donnes (3 BB$) dont 4 donnes commentées par des membres de l’équipe de France, avec une répartition des fonds recueillis :

* 30% BBO,
* 30% Comités organisateurs (Dauphiné-Languedoc)
* et selon les licences des joueurs liées à leur pseudo :
* 30% au Club et
* 10% au Comité d’origine du joueur.

La FFB demande aux clubs qui souhaitent organiser des tournois l’après-midi de les commencer à 16h30.

Les sommes versées à FUN BRIDGE vont partiellement au Fonds de Solidarité.

**Jean François** précise que la FFB va travailler avec un nouvel opérateur qui s'appelle RealBridge où tout le monde pourra voir, via sa webcam, son partenaire et ses adversaires et discuter avec eux. De plus, la création et le paiement des tournois se feront directement depuis le site de la FFB. Cette nouvelle proposition sera testée en décembre et pourrait permettre des compétitions en janvier/février.

Un groupe de travail réfléchit à la sécurisation des compétitions en ligne.

* **Comité**

**Cambriolage :**

L’expert a annoncé le remboursement des factures de la clôture, de l’alarme et des bouteilles de vin volées. Malheureusement les valeurs, caisses et chèques restaurant, qui, selon notre contrat doivent être conservées dans un coffre ou une armoire forte, ne seront pas remboursées.

**Situation face à l’évolution de la COVID**

**Pour le Comité :**

Le personnel est placé en chômage partiel depuis le 1/11/2020.

Passeport 2020-2021 : cette édition est reportée.

* **clubs**

Prise des licences : voir tableau à jour au 15 novembre

**Eve** a demandé à la FFB que les licences offertes pour 2020-2021 soient validées pour 2021-2022

**Finances et gestion**

Le dossier de mise en activité partielle lancé par **Dominique** a été accepté pour trois mois, jusqu’au 31/01/2021.

Un dossier de demande de subvention mensuelle (1 500 €) pour compenser un différentiel de chiffre d’affaire négatif a été établi par **Olivier** pour le mois de juillet 2020. On verra pour le mois d’août.

La Commission des finances s’est tenue le 21 octobre (voir le compte rendu déjà diffusé).

La situation financière est tenable jusqu’à la fin de l’exercice au 30 juin 2021,

La situation actuelle du compte en banque est satisfaisante (+ 40 000 €) et un prélèvement de 17 000 € de charges sociales qui n’a pas été encaissé par l’URSSAF.

 Nous avons reçu 50 à 55% des licences versées par les Clubs.

Le retour des licences est très variable selon les clubs.

Les « petits clubs » ont presque récupéré tous leurs licenciés.

Le Comité a 55 % de retour des licences au même niveau que la FFB au niveau national

Il faudrait que la FFB rappelle aux bridgeurs qu’il est nécessaire payer sa cotisation 2020/2021 si on joue sur BBO.

**Compétitions**

**Saison 2019/2020 :**

Concernant les Interclubs Division 2, après discussion sur l’attribution des PP :

- soit on valide ce qui a été fait, avec les aberrations dues à l’inégalité numérique des poules après-midi et soir,

- soit on annule les PP et on essaie de refaire une redistribution plus juste des PP, ceci est impossible à réaliser manuellement.

Une autre solution se fait jour : annuler les PP attribués et reprendre cette compétition lorsque ce sera possible. Jean François s’assure que cela est possible au niveau informatique de la FFB, (*information post-réunion : c’est possible).* Il faudra toutefois un nombre minimal d’équipes prêtes à terminer cette compétition.

**Dominique Sechet** souligne l’inégalité avec les autres divisions. Toutefois les résultats des autres divisions ne sont pas aberrants et semblent justifiés.

La FFB suspend les compétitions

**Enseignement/Jeunesse**

La reprise du Bridge scolaire est liée aux décisions du Gouvernement et des directeurs d’établissements. Aucune reprise pour le moment dans la plupart des établissements.

**Marianne** réfléchit aux informations à donner aux moniteurs.

Abonnement à Bridgerama ou CUB n° 3 au titre de l’année scolaire 2019-2020.

**Brice** préfèrerait le CUB n° 3.

**Marianne** voit avec Babette la liste des initiateurs qui ont repris et la contrôle avec celle qui a été envoyée en pièce jointe dans le mail de Frédéric Lacroix

 **Communication**

 Newsletter n° 95 : faire un appel aux licenciés pour qu’ils reprennent leurs cotisations. **Annick** suggère d’intégrer un lien pour que les licenciés puissent visualiser facilement notre site internet.

**Annick** enverra les photos prises de la salle de tournoi afin qu’elles figurent sur le site et rassurent les joueurs sur les mesures prises par le Comité.

 **Questions diverses**

**Marianne** propose de continuer les quiz qu’elle faisait avec **Dominique Leclerc** pendant le premier confinement et va voir avec **Dominique** ce qu’ils peuvent reprendre.

